

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 24 juin 2026

Coût du crédit à La Réunion au 1^{er} trimestre 2026 : Les taux repartent à la hausse

Après 3 trimestres consécutifs de baisse, la plupart des taux d'intérêt repartent à la hausse au 1^{er} trimestre 2026. Côté particuliers, les taux moyens des crédits à l'habitat et à la consommation s'inscrivent en hausse, mais restent néanmoins en baisse sur un an. Côté entreprises les taux des crédits de trésorerie échéancée progressent nettement et ceux des crédits d'équipement repassent au-dessus de 4 %. À l'inverse, les taux des crédits immobiliers et des découverts reculent.

Les taux des crédits aux particuliers repartent à la hausse

Le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat augmente de 41 points de base (pdb) en janvier 2026 par rapport à octobre 2025, après 3 trimestres consécutifs de baisse. Il s'établit à 3,23 % à La Réunion, contre 3,06 % au niveau national. Il reste néanmoins en baisse sur un an (-16 pdb). La durée moyenne des prêts à l'habitat atteint 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt d'environ 145 000 euros. Le taux moyen des nouveaux crédits à la consommation progresse également, pour s'établir à 6,36 %.

Les taux des crédits de trésorerie aux entreprises en nette hausse

Le taux des nouveaux crédits de trésorerie échéancée bondit de 155 points de base (pdb) entre octobre 2025 et janvier 2026, après 3 trimestres consécutifs de baisse. Il s'établit désormais à 4,46 %, un niveau qui reste néanmoins en deçà du niveau observé un an plus tôt (4,69 %). Le taux moyen des nouveaux crédits d'équipement s'inscrit également en hausse, de +23 pdb à 4,07 %, et repasse au-dessus de son niveau de janvier 2025. À l'inverse, le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits immobiliers recule de 25 pdb et le taux d'intérêt moyen des découverts de 129 pdb sur le trimestre.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, Il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Service Études et établissements de crédit - tél : 0262 90 71 00, etudes-reunion@iedom.fr